

**LE PROCESSUS D'ACCREDITATION du PRATICIEN EMDR
EUROPE
Version 12.05.2022**

Pour prétendre à l'accréditation au titre de praticien EMDR Europe, il faut avoir suivi une formation EMDR* niveau 1, une formation EMDR* niveau 2 et 20H de supervisions* au minimum. (*reconnues par les associations EMDR France et EMDR Europe).

A l'issue de ce cursus, vous devrez contacter le superviseur accrédité EMDR Europe de votre choix pour réaliser votre supervision individuelle d'accréditation (2h minimum).

Rappel des règles EMDR France :

- L'accréditation doit se faire dans les 4 ans suivant la date de la formation niveau 1.
- Le tarif de la supervision est fixé à 100 € de l'heure par l'association
- Ensuite vous adresserez à l'Association EMDR France les documents suivants dans l'ordre indiqué, par email (contact@emdr-france.org) sous forme d'un PDF unique regroupant tous les documents. Aucun dossier envoyé par la poste ne pourra être traité.

Documents numérisés à envoyer :

1. Un CV comprenant :
 - Votre titre
 - Votre numéro ADELI ou RPPS (ou si hors prérequis, le courrier de l'Association validant votre entrée en formation)
 - La description actuelle de votre activité professionnelle
 - Vos diverses activités professionnelles antérieures
 - Votre formation universitaire et formations complémentaires
2. Le cadre d'accréditation basé sur les compétences, rempli par le ou les superviseurs EMDR Europe et complété lors d'une supervision individuelle d'au moins une heure (daté et signé par le superviseur d'accréditation),
3. La fiche type EMDR France « fiche d'accréditation » attestant que le superviseur a vu :
 - Une attestation de suivi de la formation initiale EMDR théorique et pratique Niveau 1 et Niveau 2 signée

du formateur EMDR Europe,

- Une ou plusieurs attestations de 20H de supervision délivrée(s) par l'école de formation et / ou un superviseur EMDR Europe
- Une attestation que le superviseur a bien vu et validé une séance réelle en vidéo ou in vivo (phases de 3 à 7) lors de la supervision d'accréditation,
- Une autorisation écrite du patient ayant permis la réalisation de la vidéo

4. Une attestation d'assurance professionnelle en cas de pratique libérale
5. Une attestation sur l'honneur d'avoir effectué au minimum 50 séances de thérapie EMDR incluant un protocole de base EMDR avec au moins 25 patients
6. Deux lettres de recommandation : l'une de votre superviseur d'accréditation (Cadre D du cadre d'accréditation), l'autre d'une personne pouvant attester de votre pratique professionnelle et de votre réputation (« seconde lettre » figurant après le cadre d'accréditation).
7. Une attestation de cotisation à l'Association EMDR France en tant que membre adhérent.

En cas de validation de votre dossier par l'Association EMDR France, vous recevrez un mail attestant de votre accréditation.

- Nous modifierons alors votre statut dans votre fiche adhérent via notre site internet. Vous serez alors praticien EMDR Europe accrédité et apparaîtrez en tant que tel sur notre annuaire.
- Votre cotisation en tant que membre titulaire, accrédité sera alors de 150€
- Vous recevrez votre certificat de Praticien EMDR Europe, valable cinq ans ainsi que le logo correspondant à votre nouveau statut.

Après l'accréditation

- Une fois obtenu, le titre de praticien EMDR Europe n'est délivré que pour une

durée de cinq ans.

- Le renouvellement de ce titre, c'est-à-dire de l'habilitation de pratique, dépend d'un processus de formation continue en EMDR qui n'est ouvert qu'aux membres titulaires de l'Association EMDR France.
- Le processus de ré-accréditation dépend de l'Association.
- Il vous sera demandé de cumuler au minimum 50 crédits dont 2 heures de supervision individuelle.